

La Voix de l'Ain – 14/10/2021

Pour les sans-toits, l'association Cent pour un toit agit.

<https://www.lavoixdelain.fr/actualite-45717-ain-pour-les-sans-toit-l-association-cent-pour-un-toit-agit>



Il y a quelques mois, des manifestations avaient eu lieu à Oyonnax pour dénoncer l'expulsion d'une famille de migrants. - Photo : Jules Forêt

L'association a été créée en 2016 pour aider les familles de migrants à se loger "dignement". Cent personnes pour loger une famille sous un toit. Le principe est simple et a donné son nom à l'association Cent pour un toit. Créée en 2016, elle a pour objectif de loger des familles de réfugiés gratuitement, "*pour qu'ils conservent une dignité*", selon les mots de Carole Gerbaud, une bénévole de l'association. Actuellement, 16 familles ont trouvé refuge grâce aux dons de 682 anonymes, soit l'équivalent de 57 personnes (31 adultes et 26 enfants).

"Ce sont des familles de sans-abri déboutées du droit d'asile. La majorité d'entre elles sont soumises à une obligation de quitter le territoire français (OQTF) et les centres d'hébergement d'urgence n'ont pas assez de places pour les accueillir", explique Jean-Marc Jourdan, le président.

Actuellement, les 16 logements occupés sont principalement répartis à Bourg-en-Bresse (13), mais aussi à Ambérieu-en-Bugey (1) et Oyonnax (2), où l'association a du mal à trouver de nouveaux donateurs. Tous sont des logements privés, puisque l'association ne peut pas passer par les bailleurs sociaux. *"C'est interdit de louer à des personnes déboutées du droit d'asile. Mais prochainement, une clé juridique va nous permettre de le faire"*, se réjouit Carole Gerbaud.

Les aider à s'intégrer

À ce jour, il est impossible de savoir combien de personnes pourraient potentiellement bénéficier de l'aide de l'association, mais les bénévoles ne le cachent pas : *"On a peur d'une*

recrudescence. Pendant la crise sanitaire, beaucoup de foyers sont restés ouverts toute l'année, mais l'heure est désormais à diminuer les logements d'urgence plutôt qu'à les augmenter."

Quoi qu'il en soit, plus qu'une aide logistique, l'association Cent pour un toit accompagne les demandeurs d'asile dans leurs démarches juridiques, leur parcours professionnel et pour aider les enfants. Elle travaille conjointement avec Emmaus, l'Aide-solidarite envers les demandeurs d'asile de l'Ain, et aussi Réseau éducation sans frontières.

"On les oriente beaucoup vers le bénévolat, ça leur permet de sortir de chez eux, de s'intégrer et de se faire des connaissances [...] Ce sont des personnes très motivées, tous les enfants sont scolarisés et ont de très bons résultats", ajoute Carole Gerbaud. En cinq ans d'existence, trois familles logées par l'association ont été régularisées. Une autre a été expulsée, *"des moments difficiles"*, assure le président.

À la recherche de donateurs

L'association recherche actuellement des fonds pour loger davantage de familles. Les nouveaux donateurs doivent s'engager à verser 6 € par mois, pendant deux ans, mais ces derniers manquent à l'appel. La faute à la campagne présidentielle centrée sur la question migratoire ? *"Non je ne pense pas, assure Carole Gerbaud. Notre association fait du concret, on fait en sorte que ces gens puissent vivre comme les autres. Et puis, les donateurs savent où va leur argent."*

Note Pour contacter l'association Cent pour un toit, envoyez un mail à centpouruntoit01@gmail.com. Pour suivre l'actualité de l'association, rendez-vous sur son site Internet www.centpouruntoit01.org.